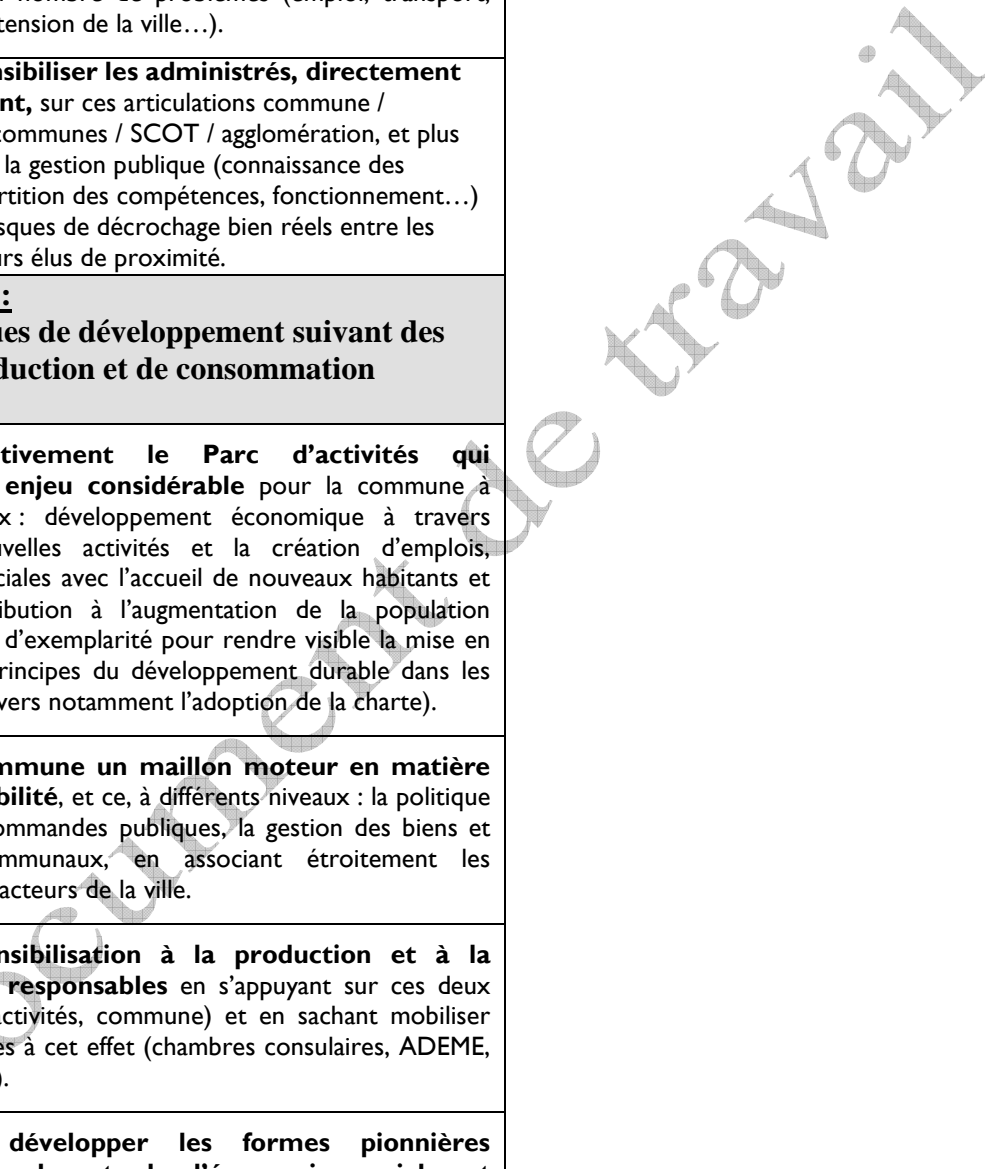


Enjeux identifiés par finalité	Enjeux transversaux
<p><u>1ère Finalité :</u> La lutte contre les changements climatiques</p> <p>Construire une politique volontariste et stratégique de réduction des consommations énergétiques et en faveur d'énergies renouvelables, dans les bâtiments municipaux et les entreprises. Plusieurs leviers sont repérés : les bâtiments municipaux (administratifs, de services et de loisirs...), les bâtiments d'entreprises installées sur les zones d'activités communales.</p> <p>Maintenir l'équilibre entre les différents usages fonciers. En particulier, les emprises foncières, que nécessitent les projets en cours, impacteront les surfaces agricoles et naturelles. Une réflexion sur les différents usages du foncier devra être menée, en intégrant leurs impacts énergétiques.</p> <p>Développer une nouvelle offre de transports et inciter les habitants au changement de pratiques dans les déplacements quotidiens, qu'ils soient internes à la commune ou en lien avec l'agglomération bayonnaise. Le changement de comportement des habitants dans leurs déplacements quotidiens, notamment domicile/travail et domicile/école, nécessite, d'une part, de proposer de nouveaux moyens de transports et, d'autre part, de sensibiliser la population à l'impact énergétique des déplacements quotidiens.</p> <p>Rationaliser les déplacements quotidiens générés par les activités économiques, en s'appuyant sur les entreprises des zones d'activités pour étudier les déplacements induits par les activités économiques présentes sur ces zones, puis amorcer de nouvelles modalités de déplacement.</p>	<p><u>Enjeux principaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir et tenir l'évolution démographique souhaitée par la commune, puis être en capacité d'en maîtriser les effets induits, notamment en matière de cohésion sociale. Il sera important de s'appuyer sur le potentiel de solidarité déjà reconnu des habitants et des associations. • Préserver les espaces naturels et maintenir une réalité agricole sur la commune. • Choisir le niveau pertinent des réalisations exemplaires (commune, Parc d'activités) pour diffuser et démultiplier les pratiques de développement durable. <p><u>Enjeux secondaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à créer et à conserver de l'activité économique sur la commune, en s'appuyant sur les secteurs existants, y compris l'agriculture et toutes les formes d'économie sociale et solidaire. • Développer une nouvelle offre de transports et inciter les habitants au changement de pratiques dans les déplacements quotidiens, qu'ils soient internes à la commune ou en lien avec l'agglomération bayonnaise. • S'orienter vers une meilleure gestion de l'eau en général, tant du point de vue de l'utilisation de la ressource, que de certains aménagements (réseaux séparatifs, drainage des barthes...). • Identifier les bons maillons (associations de loisirs, agents municipaux, CPIE...) et les publics cibles (entreprises des zones d'activités...) qui s'engageront dans des projets en faveur du développement durable, et relayeront les changements de pratiques. • Maintenir le niveau de réflexion et de présence à un échelon intercommunal (communauté de communes, SCOT...) et veiller à la bonne articulation des échelles pour traiter un certain nombre de problèmes (emploi, transport, déplacements, extension de la ville...). • Informer et sensibiliser les administrés, directement ou indirectement, sur ces articulations commune / communauté de communes / SCOT / agglomération, et plus généralement sur la gestion publique (connaissance des collectivités, répartition des compétences, fonctionnement...) afin d'éviter les risques de décrochage bien réels entre les populations et leurs élus de proximité.
<p><u>2ème Finalité :</u> La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources</p> <p>Sur le foncier, maintenir les équilibres actuels entre zones urbanisées, zones à vocation économique, zones agricoles et zones naturelles, malgré les pressions très fortes à des fins d'urbanisation du fait de la proximité de l'agglomération bayonnaise, et les projets structurants à d'autres échelles que celle de la commune (LGV par exemple).</p> <p>Agir sur les entreprises et avec elles, et notamment à partir de lieux où elles sont (ou seront) regroupées comme les zones d'activités, afin de les impliquer dans des pratiques responsables et respectueuses des ressources naturelles (gestion des déchets, consommation d'eau, transports...).</p> <p>Valoriser pleinement la présence du CPIE sur la commune et sa fonction de conseil à des fins de préservation de la richesse écologique, des milieux sensibles, et de sensibilisation des populations (gestion des déchets, connaissance des milieux naturels, code de bonnes pratiques...).</p>	

<p>S'orienter vers une meilleure gestion de l'eau en général, tant du point de vue de l'utilisation de la ressource, que de certains aménagements (réseaux séparatifs, drainage des barthes...).</p>	
<p><u>3ème Finalité :</u> L'épanouissement de tous les êtres humains</p>	
<p>Définir et tenir l'évolution démographique souhaitée par la commune, puis être en capacité d'en maîtriser les effets induits. Dans un contexte de forte demande d'installation, d'une offre contrainte en nouveaux logements contrainte, le prix du foncier augmente. L'accession à la propriété étant limitée, les quelques perspectives sont saisies par les catégories de population à revenus élevés. Qu'en sera-t-il de la mixité sociale ? De cette évolution découlera aussi la nécessité de recalibrer les réseaux (assainissement, voirie par exemple), les équipements et services publics (écoles, la Poste...).</p>	
<p>Apporter les conditions au maintien et au développement de la dynamique associative. Réel point de force social pour la population, la richesse du tissu associatif mérite d'être entretenue. La mise en place d'un fonctionnement interassociatif solutionnerait certains signes actuels de saturation (recrutement de bénévoles, moyens d'animation, formation...). Au-delà, le travail interassociatif constituera un réseau d'appui capable de répondre aux enjeux sociaux (solidarité locale et internationale, intégration du Handicap, mixité sociale, lien intergénérationnel...).</p>	
<p>Mesurer la réalité des risques environnementaux encourus, puis les gérer. La capacité à connaître les risques réels encourus en matière d'inondation et d'activité industrielle permettra de mieux les gérer ou de les faire gérer. Cela donnera également les moyens d'établir un dialogue entre les habitants, les acteurs économiques et les acteurs publics concernés.</p>	
<p><u>4ème Finalité :</u> La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations</p>	
<p>Maintenir et renforcer la cohésion sociale en soutenant les associations, pour qu'elles continuent de jouer pleinement leur rôle de cohésion et de levier d'intégration sociale, en les aidant à se renouveler par des actions citoyennes (actions phares en relation avec la solidarité internationale permettant de donner du souffle et d'apporter des idées nouvelles, par exemple).</p>	

<p>Suivre de près les publics en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, et notamment les jeunes et jeunes adultes, dont les effectifs risquent de progresser avec le renforcement du caractère urbain de la ville de St-Martin, afin d'anticiper sur les réponses à apporter avec les acteurs privés et publics compétents.</p>	
<p>Maintenir le niveau de réflexion et de présence à un échelon intercommunal (communauté de communes, SCOT...) et veiller à la bonne articulation des échelles pour traiter un certain nombre de problèmes (emploi, transport, déplacements, extension de la ville...).</p>	
<p>Informier et sensibiliser les administrés, directement ou indirectement, sur ces articulations commune / communauté de communes / SCOT / agglomération, et plus généralement sur la gestion publique (connaissance des collectivités, répartition des compétences, fonctionnement...) afin d'éviter les risques de décrochage bien réels entre les populations et leurs élus de proximité.</p>	
<p><u>5ème Finalité :</u> Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables</p>	
<p>Réaliser effectivement le Parc d'activités qui représente un enjeu considérable pour la commune à différents niveaux : développement économique à travers l'accueil de nouvelles activités et la création d'emplois, conséquences sociales avec l'accueil de nouveaux habitants et donc une contribution à l'augmentation de la population communale, effet d'exemplarité pour rendre visible la mise en application des principes du développement durable dans les entreprises (à travers notamment l'adoption de la charte).</p>	
<p>Faire de la commune un maillon moteur en matière d'éco-responsabilité, et ce, à différents niveaux : la politique d'achats et les commandes publiques, la gestion des biens et équipements communaux, en associant étroitement les personnels et les acteurs de la ville.</p>	
<p>Etendre la sensibilisation à la production et à la consommation responsables en s'appuyant sur ces deux niveaux (parc d'activités, commune) et en sachant mobiliser les moyens idoines à cet effet (chambres consulaires, ADEME, autres réseaux...).</p>	
<p>Valoriser et développer les formes pionnières d'organisation relevant de l'économie sociale et solidaire, afin d'articuler la création d'entreprises, la réponse à des besoins sociaux, et la mise en emploi de tous les publics (et non seulement des personnes qualifiées).</p>	

<p>Engager une réflexion sur l'avenir de l'agriculture dans la commune, en intégrant dans le débat les perspectives des agriculteurs d'aujourd'hui, le potentiel de consommation urbaine de proximité, les évolutions sociologiques en faveur d'une sécurisation du consommateur, et l'ensemble des démarches visant à rapprocher les producteurs agricoles et les consommateurs.</p>	
<p><u>La Démarche :</u> Le Pilotage, la Transversalité, l'Amélioration continue, la Participation, l'Evaluation</p>	
<p><u>EXEMPLARITE :</u></p> <p>Construire une stratégie pour que la commune expérimente des pratiques en faveur du développement durable. Que ce soit pour la réduction des consommations énergétiques et en ressources naturelles, pour les outils de conduite des projets, pour la politique d'achat responsable, pour le management social des agents, la collectivité communale est un lieu d'expérimentation privilégié. Reste à choisir une stratégie d'expérimentation qui servira d'appui à la mobilisation des autres acteurs du territoire.</p>	
<p><u>PARTICIPATION :</u></p> <p>Trouver des publics cibles qui relaieront de nouvelles pratiques et s'impliqueront dans les projets communaux en faveur du développement durable. Des publics privilégiés ont été identifiés : les entreprises sises dans les zones d'activités, les agents municipaux, les associations locales. Il semble également important de mobiliser les partenaires de type ADEME, Conseil Général et Régional, CAUE.... Ils sont en mesure d'accompagner la commune de Saint-Martin dans l'amorce de nouvelles pratiques durables.</p>	
<p><u>COMMUNICATION :</u></p> <p>Développer la communication en faveur de la sensibilisation, de la mobilisation et de l'implication des acteurs du territoire. Une communication doit être mise en place pour faire connaître les initiatives en faveur du développement durable menées par la commune et les autres acteurs du territoire ; pour sensibiliser et conscientiser au sujet de l'environnement, du Handicap, de la solidarité du lien social ; pour mobiliser et inciter les acteurs locaux à s'impliquer dans des projets de développement durable.</p>	